



CERTIFICAT DE SPECIALISATION

(Bac + 1)

SERVICES NUMERIQUES AUX ORGANISATIONS

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Etre titulaire d'un baccalauréat :

- ✓ Baccalauréat professionnel
- ✓ Baccalauréat technologique
- ✓ Baccalauréat général

METIERS ET DEBOUCHES

En utilisant ses compétences techniques, de communication et d'animation, la personne titulaire du diplôme participe au bon usage des outils numériques et des applications en assistant les utilisateurs, en contribuant à la qualité de la présence en ligne de l'organisation et à la sécurité de son système d'information.

Parmi les emplois possibles, on peut trouver :

- ✓ Webmaster/administrateur(trice) de site
- ✓ Assistant(e)/technicien(ne) de maintenance (Sites Web)
- ✓ Assistant(e)/technicien(ne) poste de travail (logiciels, sécurité, hygiène informatique)
- ✓ Assistant(e) aux utilisateurs
- ✓ Assistant(e) chef(fe) de projet technique (Web)

POURSUITE D'ETUDES

Le certificat de spécialisation constitue une première qualification post-bac et est un tremplin vers la poursuite d'études, en particulier en BTS :

- ✓ BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC)
- ✓ BTS Management Commercial Opérationnel (MCO)
- ✓ BTS Gestion de la PME
- ✓ BTS Services Informatiques aux Organisations (SIO)

QUALITES REQUISES

- ✓ Organisation, méthode et rigueur
- ✓ Aisance relationnelle et rédactionnelle
- ✓ Capacité à travailler en autonomie et en équipe
- ✓ Bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de bureautique
- ✓ Adaptabilité
- ✓ Niveau d'anglais satisfaisant

FORMATION DISPENSEE

Les enseignements sont à caractère professionnel et couvrent les activités suivantes :

- ✓ Contribution à la présence en ligne d'une organisation.
- ✓ Participation à la gestion des services logiciels.
- ✓ Accompagnement des utilisateurs aux usages du numérique.
- ✓ Exploitation d'une documentation technique en langue anglaise

Tous ces enseignements sont dispensés dans des espaces de travail professionnels et dans un environnement technologique adapté.

PERIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE (P.F.M.P.)

Les élèves effectuent 12 semaines de stage dans des entreprises ou des structures type entreprises (idéalement PME), associations ou organismes publics. Ces PFMP sont obligatoires et évaluées pour l'obtention du diplôme. Une indemnisation est versée à hauteur de 100€ par semaine de stage.